

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRESTATIONS DE SERVICES DE SOPHROLOGIE

PRESENTATION DES PARTIES

La prestation de services régit les relations entre :

- le client
- La sophrologue : Mme Agnès Gardette - exerçant à l'adresse suivante : 239 Avenue Lanza del Vasto – 34700 Lodève et immatriculé à l'URSSAF sous le numéro de SIRET No.93889293200014

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre la sophrologue et toute personne souhaitant prendre rendez-vous avec elle.

Le client déclare accepter sans réserve l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

La lecture attentive et l'acceptation de ces conditions générales de vente sont une obligation avant toute réservation de prestations de service.

DECLARATIONS PREALABLES

Le client déclare et garantit au sophrologue :

- être majeur et doté de la capacité juridique à conclure le présent contrat,
- ne pas être affecté, à sa connaissance, de maladies psychiatriques ou, si tel est le cas, être suivi par un médecin titulaire d'un diplôme d'Etat reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France.

Le client déclare être informé de la nature des prestations effectuées par la Sophrologue et reconnaît que cette dernière a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était important en fonction de ses besoins.

La sophrologue déclare et garantit au client être habilitée à fournir les prestations de services en qualité de titulaire du diplôme de Sophrologue depuis le 09 juin 2024.

NATURE DU CONTRAT ET DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

La prestation de services relative à la sophrologie relève du Code de la consommation.

Les différents exercices et les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique.

Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas à un avis médical.

Le client est informé et accepte que les prestations réalisées ne tendent à l'établissement d'aucun diagnostic et ne permettent pas de traiter une maladie. Elles visent exclusivement à la délivrance de prestations tendant au développement de soi en permettant un équilibre entre le corps, le mental et les émotions et ce, à des fins de bien-être ou de mieux-être. Ces Prestations, non médicales, peuvent prendre la forme d'exercices, de techniques, de conseils, d'informations, d'ateliers, ou encore de supports rédactionnels.

La sophrologue a donc pour mission d'accompagner le client qui souhaite s'investir et se responsabiliser pour devenir acteur de sa qualité de vie, de sa vitalité et donc de son bien-être global.

CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS

Le Prestataire réalisera les prestations de services, en accord avec le Client et, selon le cas, soit :

- dans ses locaux professionnels ;
- à distance par un moyen de communication électronique ;
- hors établissement du Sophrologue : par exemple au domicile du client, lors d'ateliers collectifs de sophrologie, lors d'ateliers d'intervention de Sophrologie sur différents thèmes auprès des entreprises, des collectivités, des établissements scolaires publics ou privés.

La ou les date(s) de réalisation des prestations seront fixées conjointement entre la sophrologue et le client.

Le client s'engage à collaborer de manière active avec la sophrologue et à lui fournir les informations nécessaires à la bonne réalisation des Prestations, en particulier toute information utile sur sa situation personnelle (maladie, grossesse, fragilités particulières, handicap).

De son côté, le Sophrologue s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaires à la bonne exécution des Prestations et à tenir informé le Client des difficultés pouvant survenir lors du déroulement des Prestations.

La sophrologue se réserve le droit de refuser tout accompagnement qui n'entrerait pas dans le champ de ses compétences dans le cadre des formations qu'il a reçu et validé par ses certifications ou attestations de formation présentielle qu'il tient sur demande à la disposition du consultant.

En cas d'impossibilité d'accompagner une personne dans sa demande, il proposera les coordonnées d'un confrère plus à même de répondre à sa demande spécifique.

Il s'autorise le droit, après accord du client, de consulter les professions médicales en rapport avec le client pour échanger toute information qui pourrait soutenir l'accompagnement qui lui serait demandé dans le strict respect de la politique de confidentialité auquel il est tenu.

La sophrologue prend tous les moyens propres à permettre de répondre aux mieux aux besoins exprimés lors du premier rendez-vous, elle n'a pas d'obligation de résultat.

RESERVATION, ANNULATION , RETARD

Le client peut prendre rendez-vous par téléphone, par mail.

Le client peut aussi passer par le site Internet www.ag-sophrologie.com, pour réserver une ou plusieurs prestations, pour cela il peut faire :

- le choix de la prestation et en accepter le prix ;
- le choix de la date et de l'heure en fonction des disponibilités qui lui sont proposées
- Fournir son nom, prénom, n° de téléphone et adresse e-mail.

Une séance oubliée ou qui n'est pas annulée 24 heures à l'avance est due et sera facturée, par respect de la sophrologue et de la personne qui aurait pu profiter du rendez-vous .

En cas d'impossibilité de se rendre au rendez-vous pris, le Client est ainsi invité à annuler ou reporter le rendez-vous **au plus tard 24 heures avant** par mail :

ag.sophrologue@etik.com ou par téléphone au **07.82 34 81.82**

Dans le cadre de l'entreprise, une fois le devis accepté et signé, la prestation est dû dans son intégralité. En cas d'annulation dans les 72 heures précédents l'intervention et uniquement en cas de force majeure ou de désistement des participants, l'entreprise versera une compensation égale à 30% du montant total. Dans le cas où le délai de 72 heures ne serait pas respecté, la prestation est dû dans son intégralité.

La sophrologue se réserve par ailleurs le droit d'annuler, suspendre ou d'interrompre des prestations de services s'il constate que les prestations sont manifestement incompatibles et/ou inadaptées à la situation personnelle du client.

Dans ce cas, la sophrologue s'engage à rembourser le client des sommes versées au prorata des prestations déjà réalisées.

Retard : Dans cette éventualité, le client s'engage à prévenir la sophrologue par téléphone ou par sms.

La séance reste due dans son intégralité et sera effectuée, si vous le client le souhaite dans le temps restant imparti.

PRIX ET REGLEMENT

Les prix applicables au client sont ceux en vigueur affichés sur le site internet de réservation du sophrologie ou, à défaut, dans ses locaux.

Les prix sont des prix par principe exprimés hors taxes et frais. Lorsque des taxes et/ou frais s'appliquent, le Prestataire les communique au client et ils sont alors facturés en plus.

Le client est informé que les prix des Prestations ne sont pas remboursés par la sécurité sociale.

Toutefois, le client peut se renseigner auprès de sa complémentaire santé car de nombreuses complémentaires participent fréquemment aux frais de séances de Sophrologie. La facture servira alors de justificatif.

Le paiement se fera le jour de la prestation **en cabinet** par les moyens suivants :

– Espèces

- Par virement bancaire
- Par virement de type Wero ou Paylib

– **en téléconsultation :**

- Par virement bancaire avant le rendez vous
- Par virement de type Wero ou Paylib avant le rendez vous.

En cas de souscription d'un forfait de séances plusieurs chèques pourront être remis au Sophrologue, avec encaissement différé possible (dates à convenir avec le Sophrologue).

Une facture acquittée de votre consultation du jour vous sera adresser par mail sur demande.

Toute somme non payée dans ces délais se verra appliquer un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt légal au titre de pénalité de retard.

CONFIDENTIALITE

Les propos échangés entre la sophrologue et le sophronisant sont tenus par le **secret professionnel et la confidentialité**.

Dans le cadre de séances en groupe, cette confidentialité est étendue à chacun des participants du groupe et ce sans limite de durée.

Les Parties reconnaissent le caractère confidentiel de toutes informations et données échangées entre elles et s'engagent à les conserver confidentielles.

ASSURANCE

La sophrologue est titulaire d'une police d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle, afin de couvrir les dommages directs, matériels ou immatériels, qu'il pourrait causer dans l'exercice de sa fonction.

LITIGE-MEDIATION

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'**Association des Médiateurs Européens (AME CONSO)**, dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS. »

Après une démarche préalable écrite du client auprès du sophrologue restée infructueuse, le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement

n'aurait pas abouti.